

OBJECTIFS ET MODALITÉS DU CYCLE DE FORMATION EN DROIT NOTARIAL

Le Centre interuniversitaire de droit notarial (CIDN) organise la vingt-sixième année du cycle de formation continuée en droit notarial, dont le programme fait l'objet du présent prospectus. Entamé en 2000 sur le thème général des successions, il présente pour le présent cycle un ensemble de thèmes incontournables dans la pratique notariale, allant du droit civil au droit administratif, en passant par le droit économique, le droit fiscal et le droit international privé.

Ce programme reste toujours fidèle à son inspiration d'origine : approfondir, dans un esprit interactif, des questions d'actualité intéressant directement la pratique notariale. Nous nous adressons donc aussi bien aux notaires en exercice et aux candidats-notaires (qui pourront ainsi satisfaire à leur obligation de formation permanente), qu'à leurs collaborateurs chevronnés et aux stagiaires qui viennent de sortir de l'Université, avec une attention particulière pour celles et ceux qui préparent le prochain concours pour le titre de candidat-notaire.

Comme les éditions précédentes :

- ☞ le cycle comporte six séances de quatre heures, qui se donnent **à tour de rôle** dans les locaux des trois Facultés de droit intéressées.
- ☞ les séances ne se donnent qu'à une seule reprise, l'orateur étant présent physiquement dans l'Université mentionnée au programme ; les participants peuvent suivre la séance en présentiel dans cette Université, ou en distanciel à leur domicile (via Teams).
- ☞ les participants prennent inscription pour les six séances auprès de l'Université de leur choix.
- ☞ les inscriptions sont prises par les Études notariales, au nom du notaire titulaire. Chaque Étude dispose de la sorte de la possibilité de faire participer plusieurs notaires, candidats-notaires ou collaborateurs, suivant un tarif réduit à compter de la deuxième inscription.

FORMATION PERMANENTE

La formation est agréée pour la formation permanente par la Chambre nationale des notaires à concurrence de 4 h / matinée, pour un maximum de 20h / cycle.

C
I
D
N

CENTRE INTERUNIVERSITAIRE DE DROIT NOTARIAL

(Section francophone)

Cycle de formation en Droit Notarial
2025-2026
XXVIe session

Organisé sous la direction de

Candice ROUSSIEAU
Chargée de cours à l'Université catholique de Louvain

Frédéric GEORGES
Professeur à l'Université de Liège

Matthieu VAN MOLLE
Maître de conférences à l'Université libre de Bruxelles

PROGRAMME DE LA SESSION 2025-2026

SAMEDI 11 OCTOBRE 2025 à Bruxelles

Exercices pratiques de liquidation-partage, A. DEMORTIER, Avocate, Collaboratrice scientifique à l'UCLouvain, F. LALIERE, Professeur à l'ULB, Avocat et M. VAN MOLLE, Professeur à l'ULiège et à l'ULB, Notaire

SAMEDI 22 NOVEMBRE 2025 à Louvain-la-Neuve

La copropriété au prisme de la jurisprudence récente de la Cour de cassation et de la Cour constitutionnelle, I. DURANT, Professeur à l'UCLouvain

Impact des réformes du droit des sociétés, des biens et des obligations en matière de planification patrimoniale. Questions choisies et rédaction de clauses, B. DELAHAYE, Avocate, Collaboratrice scientifique à l'UCLouvain

SAMEDI 13 DECEMBRE 2025 à Liège

Réforme des sûretés personnelles et notariat, H. GRAITSON, Assistant à l'ULiège, Avocat, M. MOREAUX, Assistante à l'ULiège, Collaboratrice notariale

Questions pratiques de droit international privé, J.-L. VAN BOXSTAEL, Professeur à la KU Leuven, Notaire

SAMEDI 17 JANVIER 2026 à Liège

Droit des contrats et vente immobilière : développements récents, B. KOHL, Professeur à l'ULiège, Avocat

Risques naturels et contraintes géotechniques majeurs en Région wallonne : bases de données et obligations notariales, Fr. ONCLIN, Professeur à l'ULiège, Notaire

SAMEDI 7 FEVRIER 2026 à Bruxelles

Les réformes fiscales de l'Arizona et son impact sur le patrimoine et la planification de celui-ci, S. SCARNA, Avocate, Chargée de conférences à la Solvay Brussels School of Economics and Management, J. LIMET, Avocat, Assistant à l'UCLouvain

SAMEDI 7 MARS 2026 à Louvain-la-Neuve

Polices administratives en matière de logement en Région wallonne, L. CECI, Assistant à l'UCLouvain, Avocat, K. POLET, Avocat, Collaborateur scientifique à l'UCLouvain

Droit des biens et fiscalité : la pratique fiscale s'empare (enfin?) de la réforme, A. VANDENDRIES, Maître de conférence à l'UNamur, Assistant à l'UCLouvain, Avocat

EN PRATIQUE

INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont prises par les participants auprès de l'Université de leur choix. Les inscriptions doivent parvenir auprès du secrétariat de l'Université choisie pour le 30 septembre 2025 au plus tard. Le lien Teams pour suivre la séance à distance est communiqué dans le courant de la semaine qui précède la séance.

DROITS D'INSCRIPTION

Les participants paient un droit d'inscription de 500,00 € pour tout le cycle ; la deuxième inscription (et les suivantes) au sein d'une même étude et auprès de la même Université ainsi que celle des stagiaires est réduite au prix de 300,00 € pour tout le cycle. L'évènement est exempté de la TVA (art. 44, §2, 4°, C. TVA).

LIEUX ET HORAIRES

Les samedis de 9h à 13h, à tour de rôle selon le programme ci-joint :

-à Bruxelles : Faculté de Droit de l'ULB

Avenue Paul Héger 2, 1050 Bruxelles, Bâtiment H (auditoire H1309)

-à Liège : Faculté de Droit

Quartier Agora, Place des Orateurs 3, Bât. B31, 4000 Liège (auditoire Portalis)

-à Louvain-la-Neuve : Faculté de Droit

Place Montesquieu, 1348 Louvain-la-Neuve (Auditoire MORE 52)

SECRÉTARIATS ET PAIEMENT DES INSCRIPTIONS

Pour les inscriptions ainsi que le paiement et toute information pratique :

* Université libre de Bruxelles :

Inscription exclusivement en ligne : <https://bit.ly/CIDN2526>

Faculté de Droit, Unité du Notariat, Avenue F.D. Roosevelt 50 CP 137, 1050 Bruxelles

E-mail : matthieu.van.molle@ulb.be

Compte : BE79 2100 4294 0033 (communication : CIDN 4ROOC14 + nom des inscrits)

* Université de Liège :

Inscription en ligne : <https://www.droit.uliege.be/droit/CIDN>

Unité Droit Notarial (Prof. F. Georges), ULiège

Quartier Agora, Place des Orateurs 3, Bât B31, 4000 Liège

Tél. : 04/366.31.90 – E-mail : nbleve@uliege.be

Compte : BE39 3400 9045 0619 (communication : CIDN-2025-2026 + nom des inscrits)

* Université catholique de Louvain :

Inscription en ligne : <https://uclouvain.be/fr/instituts-recherche/juri/cefap/cidn.html>

Master en notariat - CIDN, Collège Thomas More, Place Montesquieu 2, 1348 LLN

Tél. : 010/47.47.30 – E-mail : cidn@uclouvain.be

Compte : BE24 2710 3660 8438 (communication : CIDN-2025-2026 + nom des inscrits)